

## 0 COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL E DU** : 29 mars 2018

Présents : Mmes LAGACHERIE et PALLEC, Mrs FRISONI. SANCHEZ. LAURENS

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTES	
Affectation du résultat camping Vote du budget primitif camping	Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 Constatant que le compte administratif fait apparaître : un excédent de 78898.81€. Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :	Pour : 5	
	<b>POUR MEMOIRE</b>		
	Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
	Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>		
	Excédent		78898.81
	Déficit		
	<b>A) EXCEDENT AU 31/12/2017</b>		78898.81
	<b>Affectation obligatoire</b> - A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) Déficit résiduel à reporter		
	- A l'exécution du virement à la section investissement (compte 1068) <b>Solde disponible affecté comme suit :</b> - Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) - Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – ligne 002) Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		12789.58
	66109.23		
<b>B) DEFICIT AU 31/12/2017</b> Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) <b>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b> <b>Déficit résiduel à reporter – budget primitif</b> <b>Excédent disponible (voir A – solde disponible)</b>			
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b>			
Vote du budget primitif camping	Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du Budget Primitif Camping 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section d'exploitation qu'en section investissement de la façon suivante :	Pour : 5	
	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	
<b>EXPLOITATION</b>	82 754.23	82 754.23	
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 244 388.58	1 244 388.58	
<b>TOTAL</b>	<b>1 327 142.81</b>	<b>1 327 142.81</b>	

Affectation du résultat commune	<p>Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017  Constatant que le compte administratif fait apparaître : un excédent de 264883.01€.  Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="539 169 1865 778"> <tr> <td colspan="2"><b>POUR MEMOIRE</b></td> </tr> <tr> <td><b>Déficit antérieur reporté</b> (report à nouveau débiteur)</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Excédent antérieur reporté</b> (report à nouveau créditeur)</td> <td>258 614.57</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b></td> </tr> <tr> <td><b>Excédent</b></td> <td>6 268.44</td> </tr> <tr> <td><b>Déficit</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>A) <b>EXCEDENT AU 31/12/2017</b></td> <td>264 883.01€.</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Affectation obligatoire</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2">- A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Déficit résiduel à reporter</td> </tr> <tr> <td>- A l'exécution du virement à la section investissement (compte 1068)</td> <td>17 639.99</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Solde disponible affecté comme suit :</b></td> </tr> <tr> <td>- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – ligne 002)</td> <td>247 243.02</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour</td> </tr> <tr> <td>B) <b>DEFICIT AU 31/12/2017</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Déficit résiduel à reporter – budget primitif</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2"><b>Excédent disponible (voir A – solde disponible)</b></td> </tr> <tr> <td>C) <b>Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b></td> <td></td> </tr> </table>	<b>POUR MEMOIRE</b>		<b>Déficit antérieur reporté</b> (report à nouveau débiteur)		<b>Excédent antérieur reporté</b> (report à nouveau créditeur)	258 614.57	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>		<b>Excédent</b>	6 268.44	<b>Déficit</b>		A) <b>EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	264 883.01€.	<b>Affectation obligatoire</b>		- A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		Déficit résiduel à reporter		- A l'exécution du virement à la section investissement (compte 1068)	17 639.99	<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – ligne 002)	247 243.02	Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		B) <b>DEFICIT AU 31/12/2017</b>		Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		<b>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b>		<b>Déficit résiduel à reporter – budget primitif</b>		<b>Excédent disponible (voir A – solde disponible)</b>		C) <b>Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b>		Pour : 5
<b>POUR MEMOIRE</b>																																												
<b>Déficit antérieur reporté</b> (report à nouveau débiteur)																																												
<b>Excédent antérieur reporté</b> (report à nouveau créditeur)	258 614.57																																											
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>																																												
<b>Excédent</b>	6 268.44																																											
<b>Déficit</b>																																												
A) <b>EXCEDENT AU 31/12/2017</b>	264 883.01€.																																											
<b>Affectation obligatoire</b>																																												
- A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)																																												
Déficit résiduel à reporter																																												
- A l'exécution du virement à la section investissement (compte 1068)	17 639.99																																											
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>																																												
- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)																																												
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur – ligne 002)	247 243.02																																											
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour																																												
B) <b>DEFICIT AU 31/12/2017</b>																																												
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)																																												
<b>Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)</b>																																												
<b>Déficit résiduel à reporter – budget primitif</b>																																												
<b>Excédent disponible (voir A – solde disponible)</b>																																												
C) <b>Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b>																																												
Vote du budget primitif commune	<p>Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du Budget Primitif 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes tant en section fonctionnement qu'en section investissement de la façon suivante :</p> <table border="1" data-bbox="539 895 1944 1139"> <thead> <tr> <th></th> <th><i>DEPENSES</i></th> <th><i>RECETTES</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>FONCTIONNEMENT</b></td> <td>920 388.02</td> <td>920 388.02</td> </tr> <tr> <td><b>INVESTISSEMENT</b></td> <td>1 073 117.99</td> <td>1 073 117.99</td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL</b></td> <td><b>1 993 506.01</b></td> <td><b>1 993 506.01</b></td> </tr> </tbody> </table>		<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	920 388.02	920 388.02	<b>INVESTISSEMENT</b>	1 073 117.99	1 073 117.99	<b>TOTAL</b>	<b>1 993 506.01</b>	<b>1 993 506.01</b>	Pour : 5																														
	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>																																										
<b>FONCTIONNEMENT</b>	920 388.02	920 388.02																																										
<b>INVESTISSEMENT</b>	1 073 117.99	1 073 117.99																																										
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 506.01</b>	<b>1 993 506.01</b>																																										
Vote des taxes locales	Reporté au prochain conseil																																											
Augmentation horaire adjoint administratif	Suite à la restructuration des emplois du temps du personnel, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'horaire de l'emploi à temps non complet de l'adjoint administratif qui était à 25 H 00 par semaine pour un poste à 32 H 00 dans le cadre des adjoints administratif de catégorie C titulaire.	Pour : 5																																										
Travaux Eglise	Monsieur le maire fait le point du dossier et annonce que la programmation et les pièces du marché sont en cours d'approbation par la DRAC avant proposition au conseil municipal..																																											
Questions diverses	<p>*Nuisances sonores des extracteurs du tunnel rue de Langlade et de la Tignerie : auront lieu quotidiennement de 11h00 à 11h07.</p> <p>*Le vieux cimetière est toujours fermé en raison des risques de chute de pierre voir avec la Sous-préfecture.</p>																																											

--	--	--

Fin de séance à 19h25